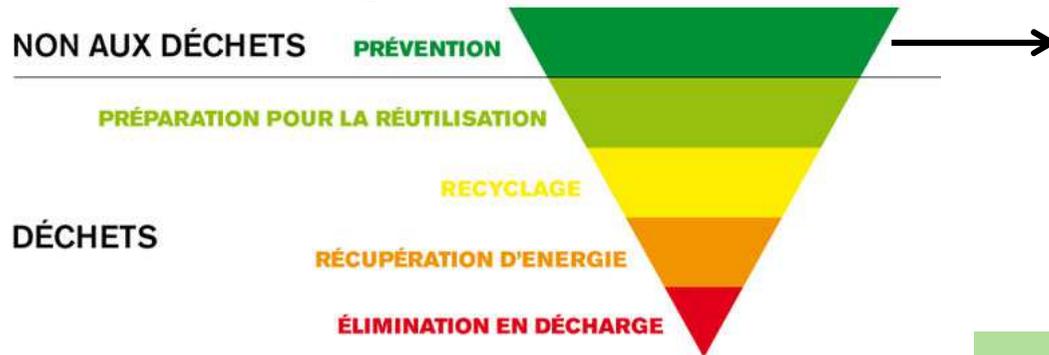


Programme Local
de Prévention des
Déchets Ménagers
et Assimilés
(PLPDMA)



Loi de transition énergétique pour la croissance verte

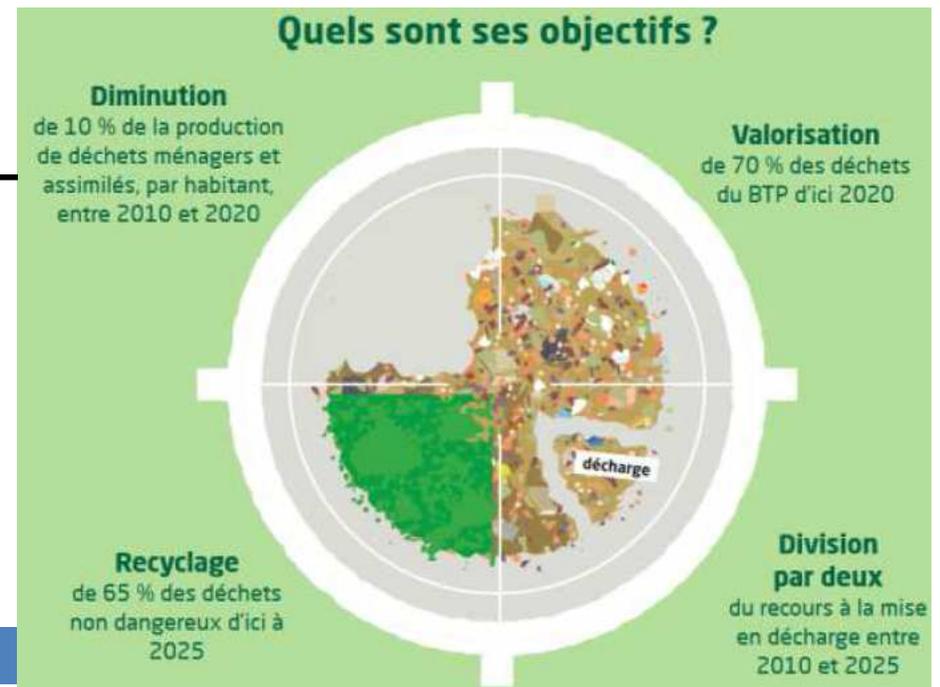
Hiérarchie dans la gestion des déchets



« Ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge par la collectivité qui permettent de réduire les quantités et/ou la nocivité des déchets »

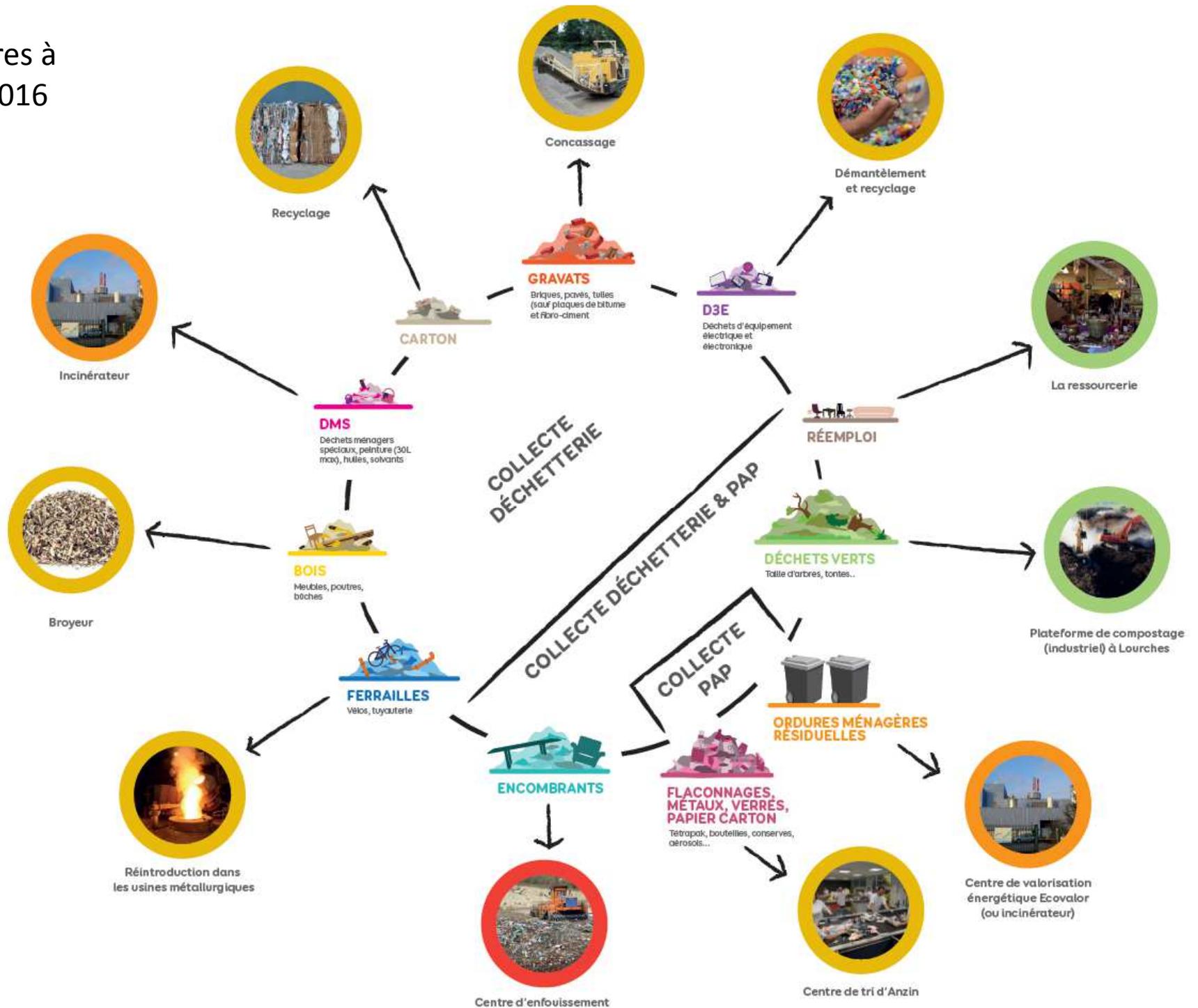
France Nature Environnement

« Déchets non dangereux des ménages ou provenant des activités économiques (artisans, commerces...) et services publics (écoles, hôpitaux...) et collectés dans les mêmes conditions »

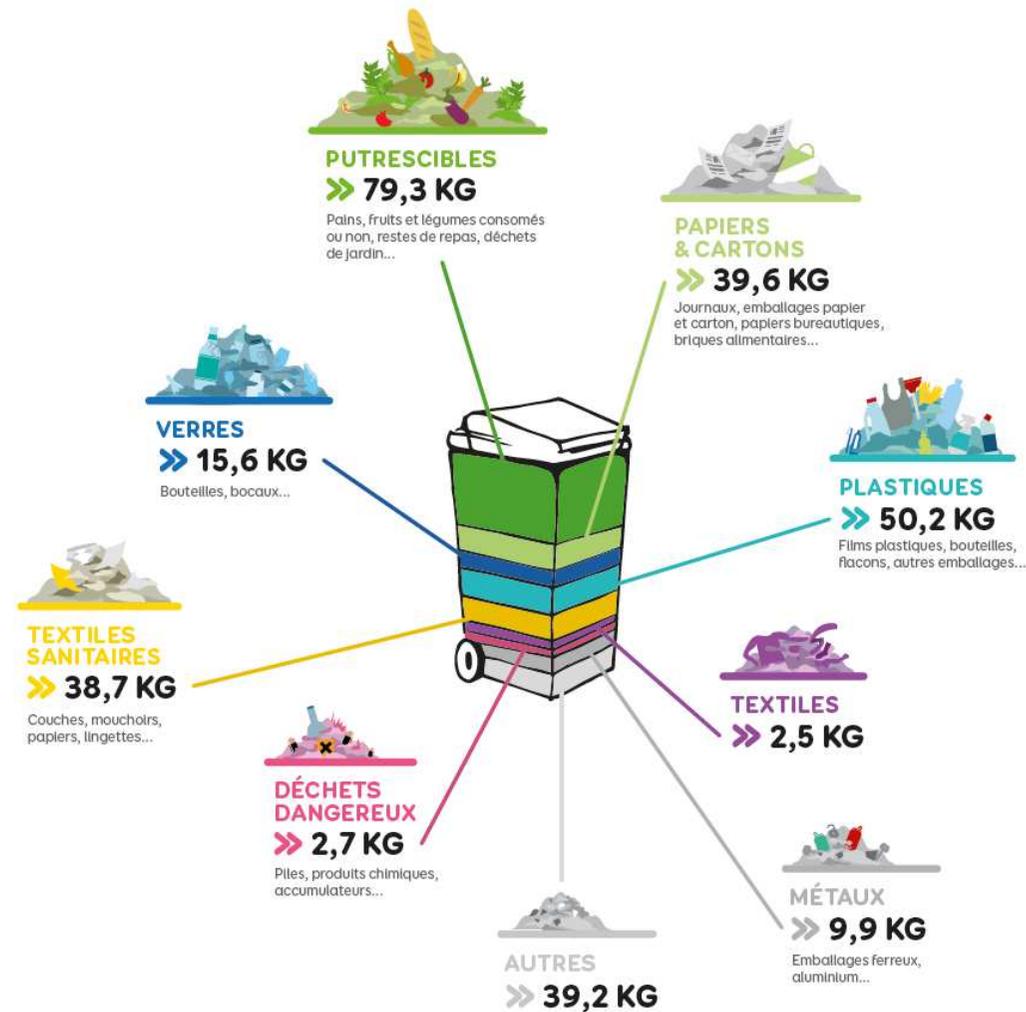


Filières à fin 2016

De quoi parle-t-on?



Qu'y-a-t-il dans les ordures ménagères résiduelles d'un habitant?

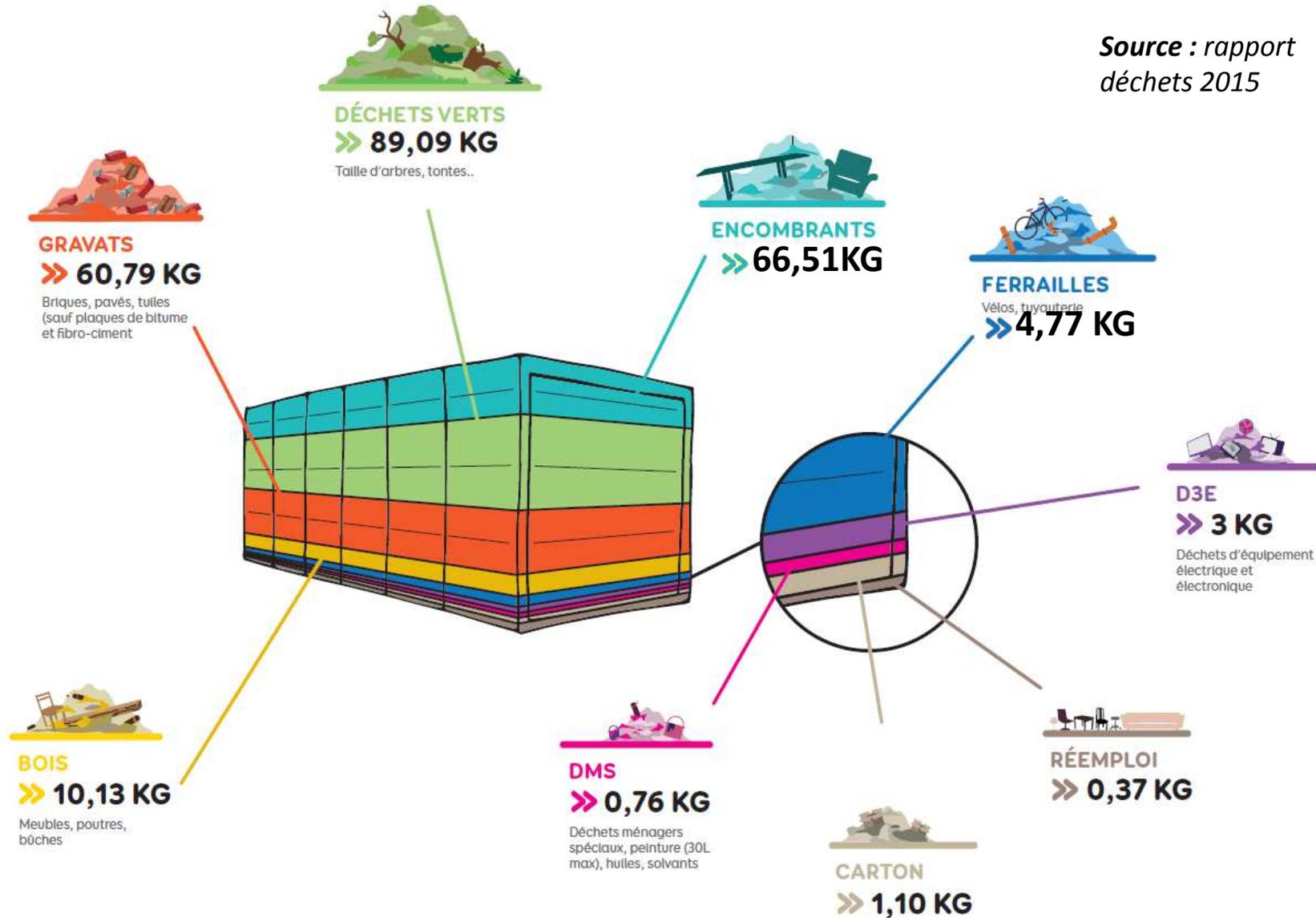


Source :
caractérisation des ordures ménagères résiduelles, Verdicité pour le programme Boréal, Novembre 2015

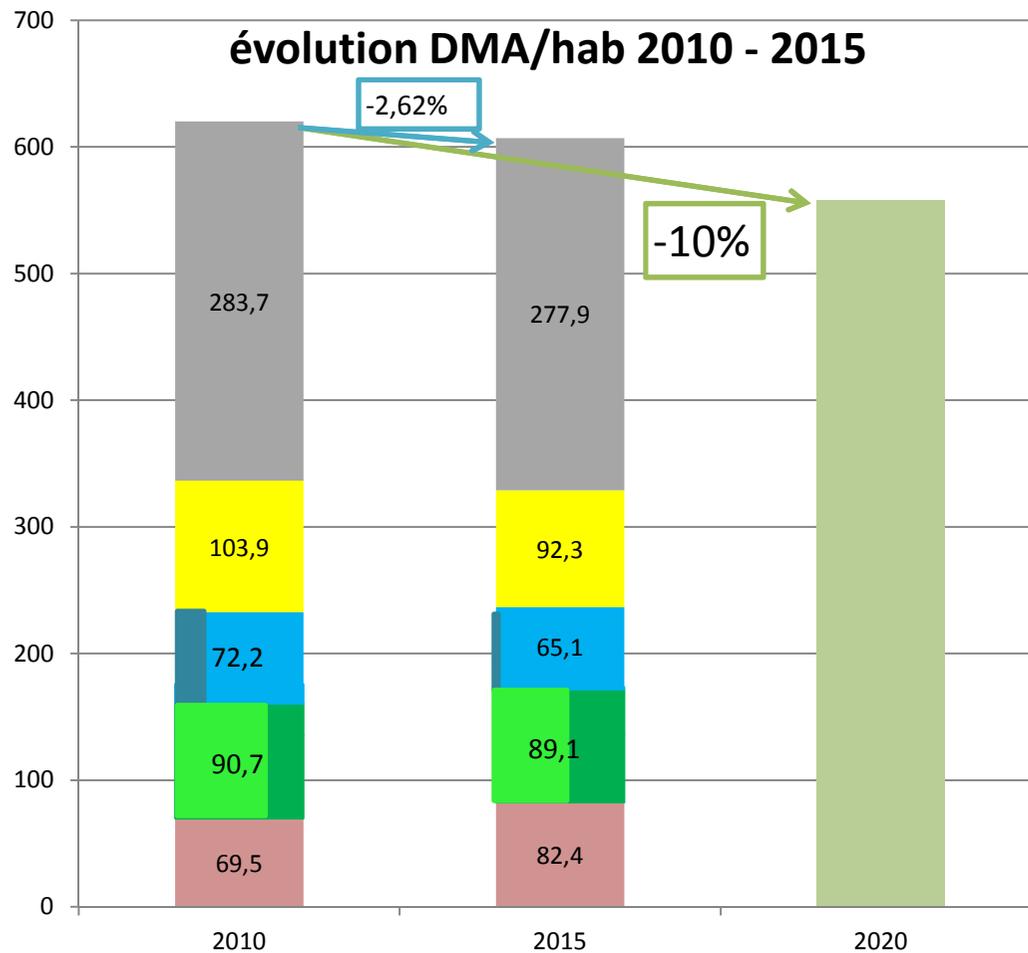


Que déposent les Valenciennes en déchetterie?

Source : rapport déchets 2015



Objectif du PLPDMA



Déchets assimilés : déchets des activités économiques assimilables aux déchets ménagers collectés par le service public (artisans, commerçants, bureaux...)

- OM
- CS (emballage+verre)
- encombrants déchetterie
- encombrants PAP
- déchets verts déchetterie
- déchets vert PAP
- reste
- DMA

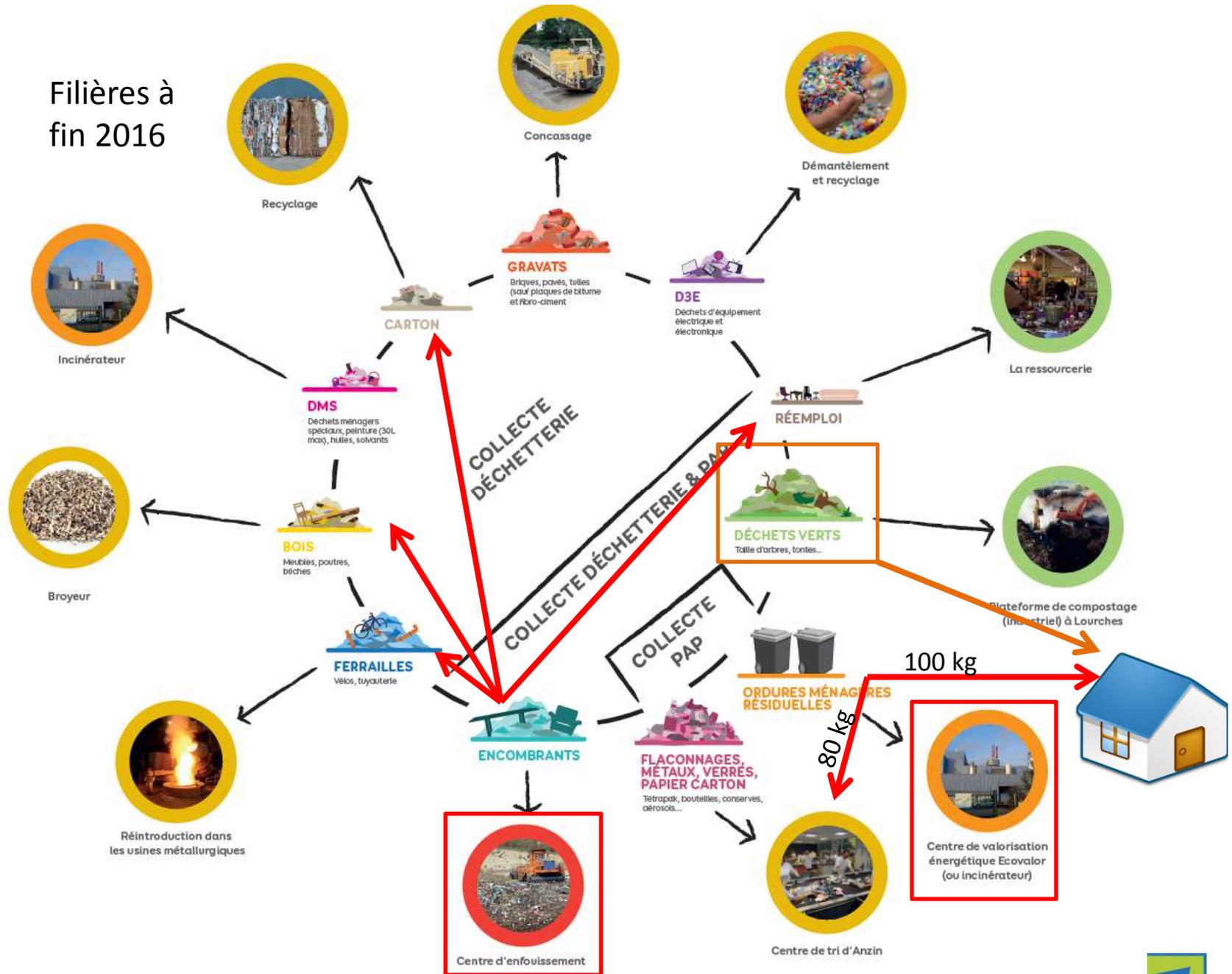
Objectifs:

- détourner certains flux pour mieux les valoriser (cf p2)
- apporter un meilleur service aux usagers (par exemple, éviter l'attente en déchetterie en proposant des formations qui leur permettent de valoriser/éviter les déchets chez eux)



plan d'actions

Filières à fin 2016



3 Axes thématiques



Réduire la quantité de bio-déchets collectés

ACTION 1



Faire la promotion du compostage individuel

- 15 à 25 cafés-compost dans les communes et sur les événements
- Composteurs à tarifs attractifs et bio-seaux gratuits

ACTION 2



Développer le compostage partagé

- 7 à 10 composteurs partagés accompagnés par les guides
- composteurs par an
- Mise à disposition gratuite du matériel

ACTION 3



Etudier la faisabilité du tri à la source des bio-déchets

- Tester l'adhésion des usagers au tri des déchets de cuisine et leur collecte séparée ; évaluer le coût de cette mise en place

ACTION 4



Faire la promotion de la gestion raisonnée des espaces verts

- Animations « jardin au naturel » pour jardins partagés et grand public
- Mise en relation des communes s'engageant dans zéro phyto



Réduire le gaspillage alimentaire

ACTION 5



Accompagner les cantines pour réduire le gaspillage alimentaire

- Accompagnement des cantines par des volontaires en service civique
- Proposition d'une clause anti-gaspi dans les marchés de restauration

ACTION 6



Faire la promotion des gestes anti-gaspi

- Ateliers anti-gaspi
- Promotion d'applications contre le gaspillage
- Communication sur les fausses bonnes affaires...



Faire la promotion du réemploi

ACTION 8



Poursuivre et développer les collectes préservantes

- Développer les collectes en pied d'immeuble (événementielles, point de regroupement)
- Nouveaux containers réemploi en déchetterie
- Communication accentuée sur les dons aux associations en direct

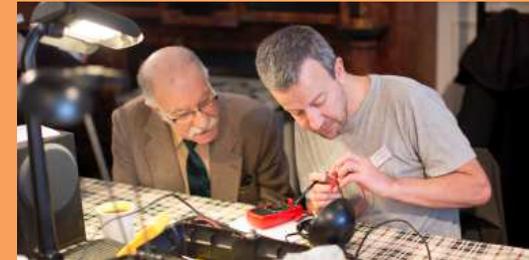
ACTION 9



Favoriser la mise en relation des acteurs agissant sur le thème du réemploi

- Animer des réunions regroupant les artisans du réemploi, des entreprises et associations dans le but qu'ils échangent leurs rebuts pour les valoriser

ACTION 10



Faciliter le circuit de l'occasion (achat/vente/réparation)

- Faciliter la mise en place de repair-café
- Mise à disposition d'un annuaire du réemploi
- Communiquer sur les alternatives aux magasins d'équipements neufs
- Événements autour du réemploi



3 Axes de « mobilisation d'acteurs »



Accompagner les familles et les commerçants

ACTION 11



Accompagner les familles et les commerçants vers des modes de consommation peu générateur de déchets

- Animer un défis des familles zéro déchet et accompagner les commerçants dans cette démarche

ACTION 12



Relancer le tri sélectif

- Relancer les campagnes de communication (re-stickage des bacs...)



Etudier et outiller les gros producteurs de déchets

ACTION 13



Accompagner les gros producteurs de déchets (collectés par l'agglo) pour réduire les déchets produits

- Réaliser une étude pour identifier les gros producteurs collectés par le service public
- Outiller ces producteurs pour réduire leurs déchets



Tendre vers l'exemplarité des collectivités

ACTION 14



Animer les projets permettant la réduction des déchets produits par le siège de l'agglomération

- Mettre en place la pesée des déchets
- Mise en place d'un composteur collectif
- Sensibilisation des agents

ACTION 15



Intégrer la prévention des déchets dans certains marchés publics

- Sensibiliser les agents concernés par la rédaction de cahier des charges
- Adapter les clauses aux marchés

ACTION 16



Outils des communes pour réduire les déchets de leurs services

- Mise à disposition de matériel permettant la réduction des déchets (éco-cups...)
- Création d'un guide regroupant les obligations réglementaires et les outils)



Actions transverses

ACTION 17



Appel à projets permanent

- Soutiens aux initiatives bénévoles, associatives et commerciale qui permettent de réduire les déchets produits

ACTION 18



Communication ludique

- Utilisation de supports innovants (BD, infographies...)

ACTION 18



Faciliter la mise en œuvres d'actions proposées par le conseil de développement

